L'ABEILLE.

Imprimé tous les jours, par F. Delaye.

NOUVELLE-ORLEANS:

Mercredi, 13 Fevrier 1828.

CONGRES.

Dans sa séance du 7 Janvier dernier, la Chambre des Représentants des Etats-Unis, sur motion de M. Gurley, a resolu:

Que le méntbre des habitans de cette partie de la Floride Occidentale, qui est maintenant annexée à la Louisiane, concernant la navigation libre du Bayou ou de la Rivière St.-Jean, et réclamant contre le droit de tonnage exigé par la Compagnie de Navigation d'Orléans, sur les bâtimens navigant dans ladite rivière; ainsi que tous les documens relatifs à ce sujet, seraient renvoyés au comité judiciaire, avec instruction de s'occuper de la justice et des avantages qu'il pourrait y avoir à protéger, par de nouvelles dispositions législatives, la libre navigation de ce bayou, et meme à désapprouver l'acte d'incorporation de ladite compagnie, passé par l'ex-territoire d'Orléans, le 3 Juillet 1805.

Parmi les pièces à l'appui qui accompagnent l'adresse publiée dernierement par M. Clay, se trouve la lettre ci-dessous du Général Lafayette, que nous croyons très propre à dissiper les preventions de plus d'un Jacksonniste bien intentionné. Dira-t-on que Lafayette est aussi un des *partisans mercenaires* de l'Administration? dans ce cas, notre parti est pris: nous croirons qu'il n'existe plus un patriote désintéressé sur la terre.

LE GEN. LAFAYETTE A M. CLAY.

Après l'accueil généreux et les marques sincères d'affection et de confiance que j'ai reçues de tous les partis et de chacun de leurs membres en particulier, dans votre heureuse Union, penetre-moi-meme d'attachement et de gratitude, j'ai toujours cru devoir éviter tout contact avec des divisions locales ou personnelles. Si j'osais m'attribuer quelque influence dans de semblables matières, je ne l'emploierais que pour supplier mes vieux amis de s'abstenir, non pas de la discussion franche et républicaine des principes et des candidats, mais de ces personnalités injurieuses, qui bien qu'heureusement repoussés par le bon sens, la candeur et dans certains cas, par la délicatesse du peuple américain, tendent pourtant à produire des impressions aussi fâcheuses que mal fondées à l'étranger. Cependant, cette ligne de conduite dont je ne m'écarterais que dans des circonstances très critiques, n'implique pas l'oubli des faits ni le refus de répondre à toutes les demandes qu'on pourrait m'adresser à leur sujet.

Ma mémoire s'accorde avec la vôtre sur ce point: que vers la fin de Décembre, soit avant, soit après mon voyage d'Annapolis, et lorsque vous étiez déjà hors de la candidature présidentielle, après avoir allégué d'abord les motifs qui me prescrivaient une grande discrétion politique, je me permis, par une sorte d'exception confidentielle de vous demander simplement votre opinion sur le résultat de l'élection et pour qui vous vous proposiez de voter. Vous répondîtes que l'état actuel de la santé de M. Crawford avait limité les débats au choix entre M. Adams et le général Jackson; que des *prétentions fondées sur des succès militaires n'obtiendraient pas votre préférence*, et que vous aviez pris la *résolution de voter pour M. Adams*. Tel a été, sinon le son littéral, du moins le sens précis d'une conversation qu'il y aurait eu de l'inconvenance pour moi à pousser plus loin, et à ne pas tenir secrète. Aujourd'hui que vous me priez d'aider votre mémoire, je ne puis vous refuser un bon office que je vous dois comme ami, et que je rendrais à tout autre homme placé dans la même situation.

Veuillez présenter mes respects affectueux à Mme. Clay, et me rappeler au souvenir de votre famille et de nos amis à Washington. J'écris par le meme paquebot au Président.

Croyez moi pour la vie votre ami sincère et obligé. LAFAYETTE

On avait essayé de tenir une assemblée jacksonniste dans le comté de Wayne, Caroline du Nord, mais après avoir été annoncé plusieurs semaines, le nombre des assistans fut si limité, que le projet fut abandonné.

Nos lecteurs de la Paroisse d'Ouest Baton-Rouge verront par un avis inséré dans la Gazette de ce jour, que suivant toute probabilité on va établir une *route de Poste* dans cette Paroisse, si toute fois on peut y trouver une personne qui veuille contracter à des termes raisonnables. Nous espérons qu'il s'en présentera, d'autant que les habitans d'Ouest Baton-Rouge, de Plaquemine et du débarquement Duplessis, sentent depuis long temps l'inconvénient de n'avoir pas de courrier.

(Gazette de Baton-Rouge.)

Ah que nos ayeux étaient tyrans.

En 1833, dit la gazette de Salem, la Cour Générale de la Colonie de Plymouth passa une loi déclarant que quiconque "refuserait la place de Gouverneur," payerait une amende de 20 livres sterlings, à moins qu'on ne voulut faire remplir cette charge pendant deux années consécutives par la même personne. On n'a pas besoin de faire de ces lois là, en 1828.

Gaz. des Opelousas.

BALTIMORE, 7 Janvier.

Le chevalier de Tacon ministre d'Espagne, et sa suite, le Baron Wellenstein, de la légation russe, l'hon. J. Johnson et une quinzaine d'autres personnages remarquables, sont arrivés à l'Hôtel de la Cité, hier soir. (Chronicle.)

Protection des Manufactures.

On peut voir dans le rapport législatif que M. Livingston (du sénat) a présenté une résolution dont l'objet est de prier nos Sénateurs et nos Représentans au Congres d'appuyer le système protecteur de l'agriculture et des manufactures Américaines. C'est-ce à quoi nous nous attendions.

N. Y. Américain.

Nouvelles Politiques.

Dernièrees nouvelles d'Europe.

PARIS, 4 Décembre.

Extrait du Moniteur de Lundi 3 Decembre.

CONSTANTINOPLE, 10 Nov.

On a reçu le 6 à Constantinople la nouvelle que Fabvier, secondé par Cochrane, avait fait une descente dans l'île de Scio, que le Pacha et les Turcs avaient été obligés à se retirer dans la forteresse.

La nouvelle de cette expédition, à laquelle les Turcs soupçonnent les alliés de n'etre pas étrangers, a surpris le divan au milieu de ses délibérations sur les mesures à prendre en consequence des événemens de Navarin, et a singulierement accru le ressentiment des Turcs.

Le 9, le reis-effendi a déclaré aux ambassadeurs d'Angleterre, de France et de Russie, que toutes relations cesseraient entre la Porte et les ministres des trois cours, jusqu'à ce qu'on sur: 1°. si elles se desistaient de toute intervention dans les affaires de la Grèce; 2°. si Sa Hautesse serait indemnisée des pertes et du dommage causés par la destruction de sa flotte; et 3°. si elle recevrait une satisfaction pour l'insulte faite à son pavillon." Cette déclaration a été suivie le 10 d'une réponse des ambassadeurs, par laquelle on croit qu'ils ont demandé leurs passe-ports.

On assure que le jour même ou cette déclaration fut faite aux ministres des trois puissances, le Reis Effendi fit passer à l'internonce Autrichien une note dans laquelle la Porte, protestant de son désir de rester en paix avec les alliés, malgre les événemens de Navarin, reclamait la médiation de l'Autriche. On ajoute que les conditions exigées par la Porte pour cette réconciliation, sont de nature à n'etre pas acceptées.

D'après des lettres de Smyrne du 6 Decembre, l'amiral de Rigny s'y trouvait avec une partie de son escadre, et avait pris, de l'aveu du Pacha, avec les bâtimens de guerre des autres nations, une position qui le mettait à même de protéger les commerçans Européens et les Francs dans le cas ou la population turque serait disposée à des actes de violence. Cependant, tout était tranquille, et le Pacha maintenait l'ordre le plus sévère.

Il en est de même à Constantinople. Les autorités turques prennent toutes les précautions possibles pour le maintien de l'ordre et de la tranquillité. En même temps les ambassadeurs et les sujets de leurs nations respectives font des préparatifs d'embarquement et de départ.

La plus grande activité regne à Constantinople dans les arsenaux où tout respire la guerre. Des ordres ont été expédiés dans toutes les provinces d'inviter les Musulmans à défendre leur religion et leurs lois.

Le palais impérial d'Adrianople, a été mis en etat de recevoir le Sultan, qui s'y rendra pour se mettre à la tete de son armée.

Des troupes et des munitions ont été envoyées à Silistrie pour mettre les places fortes du Danube en état de défense. On représente les principautés comme impossibles à défendre en cas d'invasion.

FEUILLETON.

Un des détenus arrêtés avant hier à bord des radeaux aux bords du fleuve, est devenu le témoin de l'Etat, et a fait des révélations d'après lesquelles l'autorité a ordonné des poursuites actives et rigoureuses. Plusieurs arrestations ont eu lieu, nous assure-t-on, dans la journée d'hier, et des mesures efficaces de police ont été prises pour la garde des îlets durant la dernière nuit. Espérons que le zèle et l'activité que nos magistrats sentent enfin la nécessité de déployer, amènera la découverte des coupables, et rendra à toute une population alarmée le calme et la sécurité qui sont le but et la preuve d'une civilisation perfectionnée.

Une soixantaine d'Espagnols, expulsés du Mexique, sont arrivés hier, à bord de deux goelettes qui de plus ont, dit-on, importé la *picote*. Instruits de l'irritation publique au sujet des incendiaires, et dénués d'ailleurs de tout moyen d'existence, ces malheureux se sont d'eux-mêmes présentés à Mr. le Maire, qui leur a fait assigner une maison pour leur résidence. Une personne connue en ville s'est déclarée leur caution; ils sont de plus solidairement responsables de la conduite de chacun d'eux.

Monsieur l'Editeur,

Depuis trois jours que les gardes d'ilet sont établis, on a remarqué beaucoup de zele de la part de quelques citoyens, à remplir des devoirs qui ne leur sont prescrits que par une mesure nécessaire dans les circonstances actuelles, et qui se rattache à un interet général; mais c'est avec regret que nous vous signalons un grand nombre d'égoïstes qui se refusent à coopérer au maintien de l'ordre, en dédaignant les invitations qu'ils reçoivent des personnes qui ont bien voulu se charger des fonctions de commissaires d'ilet. Quant à nous, nous sommes bien décidés à faire insérer dans votre Journal les noms de ceux qui se trouveraient dans cette catégorie.

Plusieurs Citoyens propriétaires.

11 heures du soir.

Un individu que nous ne nommerons pas par egard pour sa famille, a mis fin à son existence dans la prison de cette ville Lundi dernier, en s'étranglant avec un mouchoir; nous ignorons les motifs qui ont pu le porter à cette extravagance, d'autant qu'il n'était emprisonné que pour assaut et qu'il devait etre élargi sous peu de temps.

(Gazette de Baton-Rouge.)

MEMOIRES D'UN CLAQUEUR.

(Ouvrage inédit)

Bientôt la durée ordinaire de la vie sera insuffisante pour lire tous les ouvrages qu'on publie sous le titre de *mémoires*. Le général d'armée et le simple soldat, la plus puissante dame et la femme de chambre, le diplomate et le cuisinier, tous veulent initier le public dans les mysteres de leur vie privée. Voici encore un personnage qui, apres avoir fait beaucoup de *bruit* pendant sa carrière théâtrale, ne veut pas en faire moins après sa mort. Il a rédigé des *mémoires* historico-dramatiques dont la publication ne tardera pas à s'effectuer. Une circonstance particulière ayant mis le manuscrit à notre disposition, nous allons en extraire quelques passages; ils donneront une idée de l'esprit qui a présidé à la composition de ces nouvelles confessions d'un philosophe de la claque.

"Personne ne savait mieux que moi retourner un public. C'est moi qui ai fait avoir quarante représentations à la comédie pleureuse de ce monsieur qui paie si bien, et qui ai fait obtenir part entière à plus d'une actrice qui joue si mal.

Pour avoir cinquante representations, certains auteurs que je nommerai plus tard risquaient en ma faveur le profit de la première. Quand ils avaient un répertoire, ils me faisaient une petite rente, et me donnaient des billets. Sur quatre-vingts, j'en vendais soixante, et avec le reste, j'envoyais vingt homme dont chacun en valait quatre. Quant aux comédiens, ceux qui étaient honnetes me faisaient une pension: trois, quatre cents francs, plus ou moins, pour que je les *sorgnasse* chaque fois qu'ils jouaient. On a beau dire que le public ne peut pas etre long-temps dupe de cette manœuvre; il l'a toujours été et le sera toujours. Vous-meme, cher lecteur, si une pièce est applaudie à tout rompre, si le public vient en foule parce qu'elle a été applaudie, si le succes dure long-temps parce que les moutons suivent les moutons, vous direz tout le premier: Il faut qu'il y ait quelque chose de bon dans cet ouvrage.

On aurait tort de s'imaginer que l'*art* du claqueur se borne à procurer des triomphes; il s'étend aussi jusqu'aux chutes; mais, dans ce dernier cas, les moteurs de la cabale paient plus cher, attendu que le mal ne se fait pas à si bon marché que le bien. Une fois ce point arreté, l'exécution devient facile; d'abord, parce qu'il y a plus de mauvaises pièces que de bonnes, et qu'il ne faut pas les pousser bien fort pour les faire tomber; ensuite, parce que la majorité des spectateurs aime moins voir réussir un ouvrage, que de lui voir *descendre la garde*.

Notre triomphe, en fait de chute, c'est quand une place a des scenes hasardées, des choses neuves, de grands coups de théâtre, parce que tout cela peut se prendre du bon et du mauvais côté. On pourrait croire qu'alors nous sifflons comme des serpens? Point du tout. S'il ne s'agissait que de sifflets, ce ne serait rien. Il faut d'abord ennuyer et impatienter le public, faire en sorte qu'il soit mal à son aise, et vous êtes sûr qu'il s'en prend à l'auteur, et se range du côté de la cabale. Pour cela nous applaudissons à tout rompre les premières scenes, de manière que le public se dit: Ah! voilà qui prend bien. Quand nous entendons cela, nous cessons tout à coup les applaudissemens; de sorte que pendant dix minutes, les acteurs n'ont pas le moindre encouragement. Alors, ce même public dit: Cela baisse. Quand nous en sommes là, nous nous moucheons, nous crachons, nous toussons, nous éternuons; puis, si nous nous fâchons de ce tintamarre, nous crions; chut! paix là! silence! à bas les nez! à la porte! Les acteurs s'arretent; ils reprennent; nouveau tapage ils s'interrompent encore; enfin ils se refroidissent et ne savent plus ce qu'ils doivent dire. Le public commence à s'impatienter; et quand les spectateurs n'écoutent plus, ils causent ensemble et ne prennent plus interet à la pièce; tout le monde se dit: Cela finira mal. Quand j'en étais arrivé à ce point, je hasardais un petit coup de sifflet honteux. Alors *mes gens* qui avaient le mot, s'écriaient: A bas la cabale! à la porte le manant! cela redoublait le vacarme; et, pendant la bourasque quelques-uns de mes fidèles faisaient une decharge de sifflets de gros calibre, parmi lesquels se melaient quelques petites clefs dont le son pointu percait les oreilles de nos jolies femmes. Quand le feu avait duré une demi-heure, l'auteur était aux abois, la pièce *enterrée* et les acteurs songeaient à la retraite. C'est dans ce moment qu'il faut employer les grands moyens. Au lieu de cris, ce sont des hurlemens. A bas la toile! baissez le rideau! continuez, disent les uns; non, s'écrient les autres; à bas! une autre pièce! les acteurs saluent, le rideau tombe, et le *claqueur* va chercher son argent.

Demande d'emploi.

Mr. J. C. G***, jardinier-fleuriste, planteur et tailleur d'arbres et de vignes, établit toutes sortes de jardins neufs et répare les vieux; il exécutera tous les plans qui lui seront présentés; ayant appris à travailler sous les meilleurs maîtres jardiniers d'Europe, et ayant constamment exercé cet art, meme dans ce pays depuis plusieurs années; il a une parfaite connaissance de la culture des végétaux indigènes et exotiques. Il prendra des arrangemens avec la personne qui voudra l'employer au mois. Pour renseignemens, s'adresser à Mde. Matossy et M. Willoz, rue d'Orléans, face au Café Davis, et à M. St.-George, encoignure des rues de la Levée et Ursulines. 25 janv

Nouvelles Maritimes.

PORT DE LA NLLE.-ORLEANS.

Expédiés.

Brick Nile, Nye, St. Yago de Duba, Wm G Hewes.

Goelette Maria, Batt, Providence, Whitall, Jardon et co.

Goel. Thorn, Berley, Pensacole, Capitaine.

Arrivés.

Bateau à vapeur Elisa, J Dayton, St. Martinville, avec 163 balles coton à Maurin et O'Dubugg 13 à Peyroux, Rivardo et co. 25 do et 3 bls whiskey à Deblanc et Lavillebeuvre, 10 balles coton à R Orillion, 2 à N Bennist, 3 à Toledano et Gaillard, 4 do 180 cornes à Peters et Millard 21 peaux.

Bateau à vapeur Dolphin, Waters, Ouachita, avec du coton à divers consignataires.

Bateau à vapeur Natchez, Buckner, des Natchez, avec du coton à divers consignataires.

Entrés.

Brick America, Daggett, de la Vera-Cruz, avec des espèces et du lest au capitaine, et 60 passagers, natifs d'Espagne, qui ont été expulsés par la loi mexicaine.

Goel. Major Albert, Barclay, de la Havane—rapporté.

Goel. Gazelle, Hamin, Havane—rapporté.

DETOUR DES ANGLAIS, 12 Février.

Pas d'arrivage—pas de navire en vue.

THEATRE D'ORLEANS.

Dimanche, 17 Février,

La première Représentation de

LA VESTALE,

Grand opéra en trois actes, paroles de Jouy musique de Spontini, orné de décors, costumes analogues, marche triomphale de Licinius, et généralement de tout son spectacle.

L'administration n'a rien négligé pour que cet ouvrage admirable obtint sur le Théâtre d'Orléans tout le succès qu'il a obtenu partout où il a été représenté. Depuis 3 mois il est à l'étude, les rôles et les chœurs ont été soignés, les costumes sont parfaits, et les décors analogues; en conséquence elle espère que le public lui saura gré des efforts constants qu'elle fait pour lui être agréable.

Cette pièce sera suivie du

Mariage Extravagant,

Vaudeville en un acte de Desanglées.

Salle St.-Philippe.

MERCREDI, 13 FEVRIER, 1828.

Au bénéfice de Mr. P. Degruys.

GRAND BAL

Paré et Masqué.

Prix d'entrée:—Une piastre pour les cavaliers.

☞ Demain Jeudi, il y aura un grand BAL paré et masqué, au bénéfice d'un des directeurs, et pour lequel rien n'a été négligé pour le rendre agréable.

☞ Des commissaires sont nommés pour maintenir le bon ordre dans la salle.

SALLE DE JACKSON,

Encoignure de la Nlle.-Levée et la rue Girod.

Dimanche, 17 Février.

GRAND BAL,

PARE' & MASQUE'.

Prix d'entrée—Six escalins.

TIRAGE DE LA

LOTERIE

Des Ecoles Publiques.

No. 2586	$7000	No. 15824	$3550
8097	2500	7231	2000
9963	1500	1775	1000
0450	1000	5148	1000
18619	1000	11302	1000
Les billets terminant par		302	200
" " "		619	100
" " "		148 & 450	5
" " "		586 & 824, 097	30
" " "		231 & 963, 775	25
" " "		86 24 97	15
" " "		31 63 75, 50 48 19 02	10
" "		4 6 ou 7	5

On peut avoir le payement en ARGENT ou bien renouveler dans la

Loterie de l'Eglise Catholique, 3e. Classe.

En s'adressant au BUREAU DE

MALCOLM,

No. 86, rue de Chartres, à l'Enseigne de *la Roue de Fortune*, ou à celui No. 132, rue de Chartres, en face de la Bourse. 12 février

POUR LE HAVRE,

Le brick VIRGINIA, capitaine Prince, partira sous peu. Pour frêt de quelques centaines de balles, s'adresser à

6 février THEODORE NICOLET & Co.

POUR LE HAVRE,

Le brick EDWARD, a besoin d'environ 200 balles de coton pour compléter son chargement; pour frêt desquelles on peut s'adresser au capitaine Libby, à bord, au bout du Marché aux Légumes, ou à

6 février WM. NOTT & Co.

COUR DE DISTRICT—Samedi 9 Février 1828.—*Baptiste et François Dauphin contre leurs créanciers.*—Sur motion de Henry R. Denis, avocat de N. B. Le Breton, syndic des créanciers des insolvables et sur enrégistrement du tableau de distribution dans cette affaire, il est ordonné par la cour que les créanciers des dit B. et F. Dauphin, ainsi que tous ceux intéressés dans cette affaire, déduisent les raisons, s'ils en ont, d'ici au Samedi 23e. jour du présent mois; pour lesquelles ledit tableau de distribution ne serait pas homologué, et confirmé conformément à la loi—Extrait des minutes. (Signé) H. FARRIE, député greffier.

13 fév.—3t.

Ventes Publiques.

Par Isaac L. M'Coy.

MERCREDI 13 Février prochain, à midi, il sera vendu à la bourse, 5 beaux TERRAINS contigus les uns aux autres et situés à l'encoignure des rues St. Charles et Gravier. Quatre de ces terrains font face à la rue St. Charles et un à la rue Gravier, et ils ont chacun de 30 à 34 pieds 11 pouces de face sur environ 105 pieds de profondeur et il y a dessus un grand magasin de dépôt en bois.—*Conditions*: 1 et 2 ans de terme en papier endossé à satisfaction avec hypothèque jusqu'à parfait paiement. 12 Jan.

PAR ISAAC L. M'COY,

MERCREDI 13 Février prochain, à midi, il sera vendu à la bourse, 5 beaux TERRAINS contigus les uns aux autres et situés à l'encoignure des rues St. Charles et Gravier. Quatre de ces terrains font face à la rue St. Charles et un à la rue Gravier, et ils ont chacun de 30 à 34 pieds 11 pouces de face sur environ 105 pieds de profondeur et il y a dessus un grand magasin de dépôt en bois.—Conditions: 1 et 2 ans de terme en papier endossé à satisfaction avec hypothèque jusqu'à parfait paiement. 14 janv.

La Fortune vous tends les bras!

Accourez au Bureau de BARBET!

TIRAGE DE LA LOTERIE

DES ECOLES PUBLIQUES,

4ME. CLASSE.

Le No. **15824** qui a gagné **$3550** a été vendu par P. V. BARBET.

Le No. 2586 a gagné 7000 piastres; le No. 15824, 3550 p. le No. 8097, 2500 p. le No. 7231, 2000 p. le No. 9963, 1500, et les Nos. 1775, 0450, 5148, 18619, 11302, 1000 p. chacun.

Tout billet terminant par 302 gagne 200; par 619 gagne 100; par 148 et 450 gagne 50; par 586, 824 et 097 gagne 30; par 231 963 et 775 gagne 25; par 86, 24, 97, gagne 15; par 31, 63, 75, 50, 48, 19, 02, gagne 10; et enfin, tout billet terminant par 4, 6 ou 7, gagne 5.

A l'Heureux Bureau de

P. V. BARBET,

Pour recevoir l'argent, ou renouveler à la

LOTERIE

De l'Eglise Catholique;

3e. classe—qui sera tirée *positivement* le 16 de Février, à la Bourse Hewlett.

Prix des billets 4 piastres, les coupons en proportion.

S'adresser à l'heureux Bureau de

P. V. BARBET,

Rue St. Louis, No. 37.

Cet office No. 37, rue St. Louis, en face de la Bourse de Hewlett, est toujours ouvert pour toutes sortes d'affaires d'échange en traites ou monaies étrangères, soit en doublons, napoléons ou souverains etc. sans cours, aux taux les plus bas d'escompte.

Au No. 81.

LOTERIE

De l'Eglise Catholique

DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

TROISIE. CLASSE.

AUTORISE'E PAR L'ETAT DE LA LOUISIANE,

Au profit de l'Eglise Catholique de St. Martinville.

Le Tirage aura positivement lieu Samedi 16 de Février.

PROSPECTUS.

1	prix de	$6,000	est	$6,000
1	"	4,000	"	4,000
1	"	3,000	"	3,000
1	"	2,500	"	2,500
1	"	2,180	"	2,180
1	"	2,000	"	2,000
6	"	500	"	3,000
12	"	300	"	3,600
156	"	60	"	9,360
780	"	8	"	6,240
7,800	"	4	"	31,200
8,760	prix	24,360 Billets		$75,960

Paquets de 10, 40 piastres; garantissent 16 piastres; Certificats do. 25 piastres 40—Coupons en proportion; Billets entiers, 4 piastres; Moitiés 2 piastres; Quarts 1 piastre.

Que ceux qui veulent s'assurer d'un Billet gagnant, viennent de suite S'adressent à l'Heureux Bureau de

BENNET,

No. **81** rue de Chartres.

Costumes de masques.

MLLE. Lise Douvillier a l'honneur de prévenir le public, qu'elle vient de louer l'ancien magasin qu'occupait Mde. Théodote, rue Ste. Anne, entre celles de Bourbon et Royale, où elle tiendra des costumes de masques, très-frais; elle aura également un appartement où les personnes qui l'honoreront de leur bienveillance, pourront s'habiller avec commodité et où l'œil de la curiosité ne pourra pénétrer.

26 janvier—1

CRAIE.—40 tonneaux de Craie, débarquant du navire Elias Grant et à vendre par

18 déc. MARTINS CEIN & BALD